

Rapport 23-11. Les zones sous-denses, dites « déserts médicaux », en France. États des lieux et propositions concrètes¹

Annexe 1 Bibliographie complémentaire

Ces documents ne sont pas cités dans le texte du rapport.

Rapport d'information du Sénat n°335, session ordinaire de 2012-2013, fait au nom de la commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire, en conclusion des travaux du groupe de travail sur la présence médicale sur l'ensemble du territoire, par M. Hervé Maurey, sénateur

CNOM, Atlas de Démographie médicale 2015.

Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, article 67 – Pacte territoire-santé

Patrice Queneau et Claude de Bourguignon, Sauver le médecin généraliste, Ed. Odile Jacob, 2017

Rapport d'information du Sénat n°282, session ordinaire de 2019-2020, fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable par le groupe de travail sur les déserts médicaux, par MM. Hervé Maurey et Jean-François Longeot, sénateurs.

Patrice Queneau, Le numerus clausus : une tragédie *in* La Faculté de médecine de Saint-Etienne : 50 ans de combats épiques ». Editions Glyphe. 2021.

Philippe Jaury, Claude Larangot-Rouffet, Bernard Gay, Régis Gonthier, Rissane Ourabah, Patrice Queneau. La Téléconsultation en médecine générale : une transformation en profondeur dans la façon de soigner. Bull Acad Natl Med, 2021 ; 205: 852-6

Arrêté du 1^{er} octobre 2021 modifiant l'arrêté du 13 novembre 2017 relatif à la méthodologie applicable à la profession de médecin pour la détermination des zones prévues au 1^o de l'article L. 1434-4 du Code de la santé publique

Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Evolution de la profession de sage-femme. Rapport n°2021-022R et 020R. juillet 2021.

ISNAR-IMG, REAGJIR et ANEMF. Contre la fin de la liberté d'installation, jeunes et futurs médecins proposent des solutions. 2022

Agence régionale de Santé Ile-de-France / Direction de l'offre de soins – Pôle RH en santé. Arrêté n°DOS 2022/1167 portant sur la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins concernant

¹ Un rapport exprime une prise de position officielle de l'Académie nationale de médecine. L'Académie, dans sa séance du mardi 18 avril 2023 a adopté le texte de ce rapport par 61 voix pour, 6 voix contre et 12 abstentions.

la profession de médecin. Recueil des actes administratifs spécial n°IDF-084-2022-03. 31 mars 2022

Rapport d'information du Sénat n°63, session ordinaire de 2021-2022, fait au nom de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation relatif aux initiatives des territoires en matière d'accès aux soins, par Philippe Mouiller et Patricia Schillinger, sénateurs

Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM). Organisation des soins de proximité : garantir l'accès de tous à des soins de qualité. septembre 2022.

Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees) Remédier aux pénuries de médecins dans certaines zones géographiques – Les leçons de la littérature internationale, n°89, décembre 2021.

La loi du 21 février 2022 dite loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification). Journal officiel du 22 février 2022.

Rapport du Sénat, Renforcer l'accès territorial aux soins, Rapport d'information de M. Bruno Rojouan, fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable n° 589 (2021-2022) - 29 mars 2022

Camille Stromboni, Les médecins spécialistes de moins en moins accessibles, Le Monde, 28 septembre 2022.

Margot Magny, Plus de 10 % des Français n'ont pas de médecins traitants, Le Monde, 1^{er} octobre 2022

Marie-Cécile Renault, Faut-il obliger les médecins à s'installer dans les déserts médicaux ? Le Figaro, 11 octobre 2022

Mattea Battaglia, Déserts médicaux : le pari de la « responsabilité collective », Le Monde, 12 octobre 2022

Emmanuel Vigneron, Déserts médicaux : 0,83 médecin pour 1000 habitants est un objectif réaliste, Journal Libération, 13 octobre 2022

Proposition des ordres de santé pour améliorer l'accès à l'offre de soins grâce à l'interprofessionnalité, consultable sur le site internet <https://www.leclio.fr/news/proposition-des-ordres-de-sante-pour-ameliorer-laces-a-loffre-de-soins-grace-a-linterprofessionnalite/>

Annexe 2 : Liste des personnalités auditionnées

Personnalités citées dans l'ordre chronologique des auditions.

Mathilde Renker, présidente de l'InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale (ISNAR-IMG) et Victor Vandenberghe, vice-président

Joséphine Breda, secrétaire générale de l'Association Nationale des Etudiants en Médecine en France (ANEMF) et Maxence Rouillat, ancien vice-Président chargé des Perspectives Professionnelles

Gaetan Casanova, Président de l'ISNI (InterSyndicale nationale des internes)

Emmanuel Vigneron, Professeur Emérite des Universités en géographie, Vice-Président de la Commission Spécialisée Déterminants de la Santé et Maladies non-Transmissibles du Haut Conseil de la Santé Publique, Ministère de la Santé et de la Prévention France."

Gilles Noel, maire de Varzy dans la Nièvre et président de la commission santé de l'Association des Maires Ruraux de France

Lionel Collet, Conseiller d'Etat, ancien Président de l'Université Lyon 1

Didier Samuel, Président de la Conférence des Doyens des facultés de médecine

Patrick Bouet, Président national de l'Ordre des médecins (CNOM)

Benoît Vallet, Directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France, Adrien Debever, sous-directeur de l'ambulatoire à la direction de l'offre de soins

Julien Borowczyk, député de Loire et vice-président [de la commission des affaires sociales](#) à l'Assemblée nationale, médecin généraliste en zone rurale

Franck Devulder, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF)

Antoine Durrleman, ancien président de la chambre sociale de la Cour des comptes

Franck von Lennep, Directeur de la Sécurité sociale, Ministère de la santé et de la prévention, ancien directeur de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Maxime Lebigot, infirmier, Président de l'Association de citoyens contre les déserts médicaux (ACCDM) et M. Michel Carreric

Amlaury Derville, délégué général de Réseau ASALÉE (Action de santé libérale en équipe) et Bénédicte Menu, infirmière ASALEE, Coordonnatrice Support Ressources Education Thérapeutique du Patient ASALEE

Bruno Bordas, pharmacien à Messeix (Puy-de-Dôme), Conseiller ordinal, ancien élu local engagé pour le maintien d'un médecin au village, acteur-fondateur de CPTS